

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
31 mars 2015

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Jean-François MICHEL, Hervé PARIS, Evelyne PETIT, Véronique RAMEAUX, Annie RENARD, Hervé ROME, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusé : Denis BRUSA donne pouvoir à Evelyne PETIT,

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu du 23 janvier 2015.

Objet de la délibération : Vote des taux 2015

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas modifier les taux communaux des taxes directes locales pour 2015 à savoir :

| | |
|-------------------------|-----------|
| - taxe d'habitation | : 8.85 % |
| - taxe Foncier Bâti | : 17.46 % |
| - taxe foncier Non Bâti | : 25.78 % |

Objet de la délibération : Vote du BP 2015

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Après présentation du projet de budget 2015 présenté par Madame le Maire,

Après en avoir délibéré et après en avoir délibéré par 13 voix pour, 1 contre (Hervé PARIS) et 1 abstention (Véronique RAMEAUX),

APPROUVE le projet de Budget Primitif 2015 tel que présenté à savoir :

Fonctionnement : 702 706 € (dépenses et recettes)

Investissement : 354 209 € (dépenses et recettes)

Objet de la délibération : demande DETR 2015 réhabilitation salles de classe

Le Conseil Municipal,

Vu l'étude descriptive, quantitative et estimative établie par M. Pascal BRANCHARD, Habitat Concept, Maître d'œuvre à Lons Le Saunier pour la réhabilitation de 2 salles de classe,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE l'opération citée en objet et arrête les modalités de financement

APPROUVE le plan de financement prévisionnel pour un montant estimatif de 109 365 € HT

S'ENGAGE à prendre en auto-financement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

Objet de la délibération : approbation devis ONF travaux en forêt

Madame le Maire présente au Conseil un devis de travaux à réaliser en forêt communale pour 2015,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le devis établi par l'O.N.F. pour un montant de 8 476.64 € HT (car ne sont pas retenues les 2 dernières lignes du devis soit 607.36 € HT et 1 655.64 € HT)

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis de travaux pour un montant de 8 476.64 € HT

Objet de la délibération : échange terrain J.C.Marteau/Commune

Le Conseil Municipal prend connaissance du plan de la modification parcellaire établi par le Cabinet ABCD, géomètres à Montmorot, concernant un échange de terrain entre la Commune de RUFFEY SUR SEILLE et M. Jean-Claude MARTEAU, demandeur pour cet échange.

Le Conseil Municipal,

Après que M. Jean-Claude MARTEAU ait quitté la séance de Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

ACCEPTE l'échange suivant avec M. Jean-Claude MARTEAU :

M. MARTEAU cède la parcelle AH n°263 de 0 a 44 ca

La Commune cède les parcelles AH n°269 (0 a 42 ca) et AH n°270 (0 a 06 ca)

Les frais de géomètre et d'acte notarié seront à la charge de M. Jean-Claude MARTEAU, demandeur pour cet échange

Objet de la délibération : questions diverses

Marché aux fleurs des P'tits Ruffeysiens : dimanche 26 avril cour de l'école de 9 h 30 à 12 h 00

Prochaine séance : *vendredi 24 avril 2015 à 20 h 30*

Une invitation sera adressée aux nouveaux habitants (avril 2014 à ce jour) le même jour à 18 h pour un pot d'accueil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45